

Commission de sécurité du 14 mars 2017

Avec la participation du service des sports,

Avec la participation de l'AGOM,

Gymnase André Saussaye - Le Havre

A l'initiative du service des sports de la ville du Havre, il a été convenu de réunir les intervenants sur place, en présence de M BOISSELIER Patrice, mairie du Havre.

Rapport

Dans le cadre de la sécurité incendie :

il a été recommandé à l'association de sensibiliser ses adhérents et son bureau sur les points suivants :

- Utilisation des portes de secours pour l'évacuation d'urgence
- Utilisation des extincteurs mis à disposition.
- Utilisation de l'alarme sonore pour prévenir toute personne dans l'enceinte du gymnase
- Utilisation et manipulation des vasistas pour désenfumage
- Prévenir le PC sécurité de la ville du Havre au **02 35 19 45 45**
- il est aussi recommandé de fermer le générateur électrique



Dans le cadre de la sécurité générale :

il a été recommandé à l'association de sensibiliser ses adhérents et son bureau sur les points suivants :

- Utilisation du défibrillateur mis à disposition si nécessaire
- Interdiction de manipuler les buts de football amovibles
- Interdiction de circuler sur le parquet sans chaussures de sport
- Utilisation de la salle de réunion uniquement sur demande

